

CHAMPAGNE-ARDENNE

Axe 5 : Accompagnement et prise en charge des publics accueillis

Accueillir dans nos établissements les personnes transgenre et non-binaires

Contexte

Le sujet de la transidentité gagne en visibilité, et la France a récemment progressé en matière de droits des personnes trans (démédicalisation du changement d'état civil, lutte contre la transphobie). Toutefois, ces avancées peinent à se traduire dans les établissements de santé et sociaux, où les personnes trans rencontrent encore de nombreuses discriminations. Une enquête de l'association Chrysalide révèle que 35 % des personnes trans ont renoncé à des soins en raison de préjugés, et 75 % se sont senties mal à l'aise avec un médecin. Le manque de formation des professionnels, souligné dans un rapport remis en 2022 au ministre de la Santé, entraîne des attitudes inappropriées (mégenrage, erreurs de prénom), souvent non intentionnelles mais délétères. L'INSERM rappelle que les stéréotypes nuisent à la qualité des soins. En 2024, la HAS devait publier de nouvelles recommandations. Les professionnels, souvent démunis, expriment un besoin de formation et d'échanges. L'enjeu est triple : améliorer l'accueil et la prise en soin des personnes trans, accompagner les professionnels dans l'évolution de leurs pratiques, et déconstruire les stéréotypes liés à la transidentité.

Objectifs

Objectif indicatif

Améliorer la qualité de l'accueil, de la prise en soin et de l'accompagnement des personnes trans et non binaires par l'ensemble des professionnels et des établissements de la FPH. Contribuer à la prévention des ruptures de parcours.

Renseignements complémentaires

Modalité pédagogique : Présentiel

Nombre de participants : De 8 à 15 participants

Coût pédagogique : Financé sur fonds mutualisés ANFH (crédits régionaux) Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Programme

Programme indicatif

- Découvrir les facteurs individuels et culturels de la construction identitaire de genre et s'approprier la terminologie conforme aux situations des personnes trans et non binaires.

- Identifier et interroger ses propres préjugés et stéréotypes.
- Actualiser les bases juridiques du droit du patient (notamment la charte du patient) liées à la non-discrimination.
- Développer une relation éthique et adaptée facilitant l'accueil, l'accompagnement, la prise en soin, etc.
- Questionner l'accueil/la prise en soin des publics trans et non binaires contribuer à construire ou faire évoluer les outils/documents/pratiques de son service ou établissement dans le respect des contraintes réglementaires de l'identitovigilance.
- Connaître les acteurs de son territoire (associations, structures d'accueil ...) et acquérir la capacité d'orienter les publics.

**Exercice
2026**

**Code de formation
AFR 5.10**

**Nature
AFR**

**Organisé par
À déterminer**

**Durée
21 heures**

**Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences**